



SAINT-OUEN

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Saint-Ouen, le 18 MARS 2010

DEPARTEMENT ADMINISTRATION FINANCES PREVENTION SECURITE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Monsieur Lias KEMACHE
Conseiller Municipal
22, rue Blanqui
93400 SAINT-OUEN

Dossier suivi par : Eliane BEAL
Réf. : CD-2010-01924

Objet : Question orale : Hauteur des immeubles – ZAC des Docks

Monsieur le Conseiller Municipal,

Par courrier en date du 4 mars 2010, dans le cadre des questions orales du conseil municipal du 9 mars 2010, vous m'interrogez sur l'engagement que j'ai pris sur la hauteur des immeubles d'habitations dans la ZAC des Docks.

Comme je l'ai affirmé solennellement lors du conseil municipal du 25 janvier dernier, je me suis engagée à ce que ne soit construit aucun immeuble de logements de plus de 10 étages, d'ici à la fin du mandat.

En effet, j'ai pris en compte, à travers cet engagement réitéré à plusieurs reprises dans différents supports de communication, les remarques et les inquiétudes de certains Audoniens.

Lors de ce même conseil, j'ai réaffirmé ma volonté de relancer la concertation sur le projet des Docks et ai évoqué l'organisation au printemps d'une initiative festive de découverte du site et la mise en place d'ateliers de réflexion sur les thématiques qui font débat, auxquelles l'ensemble des élus sera naturellement étroitement associé.

Respectueuse du processus démocratique, vous comprendrez que je n'ai pu formellement m'engager au-delà de la présente mandature.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Conseiller Municipal**, l'expression de mes salutations distinguées.


Jacqueline ROUILLON
Maire-Conseillère Générale